

**Débat**  
Les jeunes vignerons  
face à leur avenir

**10 gins français  
très toniques**

INVESTIR DANS LE VIN  
10 FAÇONS DE MÊLER  
PLAISIR ET FRISSONS

**Gigondas**  
deux femmes,  
deux styles

**6 À 25 EUROS**  
LE RESTE DES  
BOURGOGNES  
ABORDABLES !  
**6 CUVÉES À SAISIR**

**ALFORNIE**  
domaines  
déguster et  
visiter en priorité

*Catherine & Claude*  
**MARÉCHAL**  
*Vignerons*

**Bourgogne**  
APPELLATION BOURGOGNE CONTRÔLÉE  
*« Gravel »*  
GRAND VIN DE BOURGOGNE

L'AVIS DU JURISTE

## Douche froide pour la Clairette de Die rosée

Coup dur pour la toute jeune AOC Clairette de Die rosée, pourtant reconnue par décret le 16 novembre 2016. Après une première cuvée bien reçue du public, celle-ci vient de voir son cahier des charges annulé par le Conseil d'État ! En effet, la haute juridiction relève que le nouveau cahier des charges de l'appellation ne justifiait pas assez l'antériorité historique de cette production de vin mousseux rosé dans le Diois. Cette décision donne gain de cause au Syndicat des vins de Bugey, à l'origine de la requête en annulation et en charge de la protection de l'AOC Cerdon, reconnue en 2009 et désignant un autre vin mousseux rosé produit dans l'Ain.

Ainsi, la rédaction du cahier des charges d'une appellation d'origine n'est pas une étape anodine, puisqu'elle doit permettre de justifier de l'existence d'un usage de production antérieur et d'une interaction causale entre la zone géographique concernée et la qualité ou les caractéristiques du produit.

Le Conseil d'État considère qu'il faut un peu de temps pour caractériser le lien entre l'origine et la qualité des produits. En l'absence de cette condition d'antériorité, l'AOC Clairette de Die reste donc réservée aux vins mousseux blancs ! Pour les 300 producteurs de l'appellation, la nouvelle est d'autant plus rude qu'une loi de 1957 réserve la possibilité d'élaborer des vins mousseux sur l'aire de l'AOC aux vins bénéficiant de cette appellation. L'annulation du cahier des charges interdit donc aux vignerons du Diois de poursuivre leur production rosée. Avec plus de 500 000 bouteilles commercialisées en 2017, cette variante rosée semblait pourtant promise à un bel avenir et représentait déjà 4 % de la production totale de Clairette de Die.

**Jean-Baptiste Thial de Bordenave**  
Directeur du département LexWine  
au cabinet Inlex IP Expertise

VINS ET VINTAGE

## Une Mercedes 300 SEL grand cru



Édouard Miailhe, propriétaire du château Siran à Margaux, reconnaît sa passion pour les belles allemandes.

Bercé dans les Mercedes de son père, le propriétaire du château Siran, à Margaux, a craqué pour un modèle de 1970. Un V8 3,5 l de 200 ch.

« **L**e meilleur millésime depuis 1947 ! » Édouard Miailhe ne cache pas sa joie sur sa récolte 2017 à Margaux. « Par notre position en hauteur sur le plateau, nous sommes passés à travers le gel, la pourriture et avons fait le plein, en quantité comme en qualité. » Un réconfort bienvenu pour celui qui n'a eu de cesse, depuis qu'il a repris le domaine en 2007, de hisser Siran au niveau des crus classés de Margaux alors qu'il n'en est pas un. Tout cela parce que l'anti-bonapartiste comte de Toulouse-Lautrec, le grand-père du peintre, a refusé de se plier à la procédure du classement de 1855 décidé par Napoléon III !

Passionné par Siran, dans sa famille depuis 1859, Édouard Miailhe l'est aussi pour l'automobile. « Normal, mon père adorait les belles

voitures et j'ai été bercé dans ses Mercedes. » Rien d'étonnant, donc, qu'il ait craqué en 1997 pour une Mercedes 300 SEL de 1970 propulsée par un V8 3,5 l de 200 ch. « C'est un souvenir d'enfance. J'aime les allemandes des années 60-70, car elles étaient techniquement en avance, très fiables, avec des finitions luxueuses très au-dessus de ce qui se faisait à l'époque. Et mon plaisir est de rouler avec presque tous les jours », reconnaît-il.



Cette Mercedes n'est pas si teutonne qu'elle en a l'air : son dessin est du styliste français Paul Bracq, auteur des fameux coupés Mercedes Pagode. Et devinez par qui Édouard Miailhe a fait restaurer sa 300 SEL ? Par Boris Bracq, qui a ouvert à Bordeaux une "clinique" où il donne une deuxième vie aux belles autos conçues par son père ! •

Philippe Genet (vinsetvintage.fr)